Pichegru, Général en chef de l'armée du Nord, en l'an II et en l'an III, ensuite Député au Corps Législatif. Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761.

Numéro d'inventaire : 1979.26890
Auteur(s) : Jean Duplessi-Bertaux
Levachez
Type de document : image imprimée
Période de création : 4e quart 18e siècle
Date de création : 1798 (vers)
Description : gravure en taille-douce : eau-forte et pointillé cuvette rognée, traces de cuvette bord inférieur des rousseurs ruban adhésif au dos de la feuille, traces de colle bord supérieur
Mesures : hauteur : 440 mm ; largeur : 273 mm
Notes : Portrait en buste de face, visage de 3/4 g. de Pichegru, général en chef de l'armée du Nord, en l'an II et en l'an III, ensuite député au Corps Législatif- Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761. Le médaillon est placé au-dessus du bas-relief représentant "Les troupes françaises entrant dans la Hollande." Il s'agit d'une réduction modifiée du 111e Tableau Historique représentant la prise des Pays-Bas et de la Hollande en 1794/1795. Les bas-reliefs accompagnant les portraits font suite aux "Tableaux historiques de la Révolution française". au-dessous des gravures, figure un texte résumant l'histoire de la vie publique et privée du personnage. au-dessous du médaillon, à dr. : "Levachez sculpsit" au-dessous du tr. c. : " "Duplessis Bertaux inv. & del. - L'An 10 de la Répub. - Duplessis Bertaux aqua forti". Les Levachez sont graveurs au pointillé et marchands d'estampes en taille douce. Duplessi-Bertaux (Jean) : dessinateur et graveur à l'eau-forte (1747-1820) IFF. P. 265. Mention de la gravure, p. 336
Mots-clés : Histoire et mythologie
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Mention d'illustration
ill.

PICHEGRU, GÉNÉRAL EN CHEF

DE L'ARMÉE DU NORD, EN L'AN II ET EN L'AN III,

ENSUITE DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF,

Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761.

Parmi les généraux qui ont porté si loin la gloire de nos armes, Pichegru est, sans contredit, un de ceux qui ont acquis le plus de célébrité. La postérité ne pourra se lasser d'admirer cette belle campagne du Nord, en l'an 2 et en l'an 3, où après avoir totalement repoussé l'ennemi du territoire Français, nous avons pris les Pays-Bas et conquis la Hollande. Comment retracer toutes les batailles mémorables qui furent livrées et dont nous dûmes le succès aux savantes dispositions de ce général? Nous nous bornerons à rappeller ici la victoire de Mouveaux, si sanglante et si longtemps disputée; celle de Turcoing, où l'ennemi perdit ses meilleures troupes et presque toute son artillerie; celle de Pont-à-Chain, suivie de la prise d'Ypres; celle de Longuemarque, de Rousselaer et d'Englede, où nos troupes combattirent en bataille rangée; le passage de la Meuse, et les deux célèbres victoires sur la glace; la prise de Menin, Courtrai, Ostende, l'Ecluse, Nieuport, Nimègue et Bois-le-Duc, qu'il fera de se rendre au bout de trois semaines, tandis que cette place avait resisté un an au prince d'Orange; enfin, la reddition de Grave, d'Bensden, d'Utrecht, d'Amersfort, de Gertruydenberg, Gorcum, Dordrecht, Amsterdam, et l'invasion de toutes les Provinces-Unies que Louis XIV avait inutilement tenté de conquérir.

Le 12 germinal an 3, la convention nationale, après avoir déclaré Paris en état de siège, lui confira le commandement général de la force armée, pendant la durée du péril. Nommé en l'an 3 au corps législatif, le directoire exécutif publia contre lui diverses pièces trouvées la plupart dans le portefeuille de M. d'Antraigues à Venise et dans les fourgons du général autrichien Klinglin; on y remarquoit surtout ce passage. « Je ne veux rien faire de partiel, dit-il à Fauche, agent du prince de Condé, envoyé auprès de lui à Altenreich; il faut en finir; la France ne peut exister en république; il lui faut un roi, il lui faut Louis XVIII; mais il ne faut commencer la contre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer sûrement et promptement. Voilà quelle est ma devise... Le 18 fructidor, il fut arrêté, condamné à la déportation, et porté ensuite sur la liste des émigrés après avoir quitté le lieu assigné pour son exil. — Rentré en France sous le Consulat, et impliqué dans l'affaire de Georges Cadoudal, il s'étrangla dans sa prison pendant l'instruction de la procédure. D'autres ont pensé que sa mort ne fut pas volontaire.

* Les troupes françaises entrant dans la Hollande.